

**COMMUNE DE SAINT-BOHAIRE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

**Note de présentation brève et synthétique**

**I. Le cadre général**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation.

Le compte administratif a été voté le 7 avril 2022.

**II. La section de fonctionnement**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 143 167,95 €.

**• Les dépenses de fonctionnement 2021 se sont élevées à 283 333,97 €**

<b>Chapitre</b>	<b>CA 2021</b>
011 - Charges à caractère général	80 082,62
012 – Charges de personnel	102 957,66
014 - Atténuations de produits	881,00
65 - Autres charges de gestion	69 070,13
66 – Charges financières	30 342,56
<b>TOTAL</b>	<b>283 333,97</b>

Les dépenses en 2021 sont un peu moins élevées que celles de 2020 (- 6 805,75€) et restent maîtrisées. Un autoentrepreneur de la commune a effectué des prestations (entretien des bâtiments, tonte...) en remplacement d'un agent en congés de maladie professionnelle jusqu'au 28 juin 2021. Le tracteur, seul véhicule de la commune a dû subir des réparations importantes (7 983,62€). Le virement à la section d'investissement s'est élevé à 30 335,87€.

**• Les recettes de fonctionnement 2021 ont représenté 426 501,92€**

<b>Chapitre</b>	<b>CA 2021</b>
013 – Atténuation de charges	9 507,67
70 – Produits des services	33 217,24
73 – Impôts et Taxes	279 036,79
74 – Dotations et participations	86 521,35
75 – Autres produits de gestion courante	17 166,16
76 – Produits financiers	0,40
77 – Produits exceptionnels	1 052,31
<b>TOTAL</b>	<b>426 501,92</b>

Les recettes de fonctionnement ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+ 9 974,59€).

### **III. La section d'investissement**

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Le résultat d'investissement s'élève à + 12 714,06 €.

• **Les dépenses d'investissement 2021** ont représenté 180 527,90 €.

<b>Chapitre</b>	<b>CA 2021</b>
21 – Immobilisations corporelles	99 687,88
16 - Emprunts	80 840,02
<b>Total</b>	<b>180 527,90</b>

Au chapitre 21 :

Les travaux de voirie ont représenté le principal poste de dépenses (64 090,68€).

Les radiateurs de la salle des associations et de la mairie ont été remplacés (15 585,34 €) ;

Un broyeur a été acheté (6 249,60€) ;

Un ordinateur et un tableau numérique interactif ont été remplacés à l'école (3 846,90€) ;

L'ordinateur de la mairie, en panne, a été remplacé également et des sauvegardes externes mises en place (1 947,23€) ;

Les autres dépenses concernent le réseau d'électrification de l'allée Ulysse Evras (3 385,69€) et l'achat et la pose d'illuminations de Noël (4 582,44€).

• **Les recettes d'investissement 2021** ont représenté 193 241,96 €

<b>Chapitre</b>	<b>CA 2021</b>
001 – solde de la section d'investissement	13 968,52
10 - Dotations, fonds divers et réserves	139 295,83
13 - Subventions	39 977,61
<b>TOTAL</b>	<b>193 241,96</b>

- Chapitre 10 : Le titre au c/1068 est de 126 387,61 €.

- Chapitre 13 : subventions importantes pour les travaux de voirie via la dotation de solidarité rurale et les amendes de police (33 800 €). Une subvention DETR a également permis de remplacer les radiateurs obsolètes de la salle des associations et de la mairie (6 177,61)